

pu, méthode connue et recommandée de tous et qui a reçu l'approbation de tous les anciens. Il désire nous montrer et nous enseigner, sans aucune raison, jugement ou expérience, une nouvelle manière de lier les vaisseaux à l'encontre de l'opinion des anciens, sans savoir ou de propos délibéré, méconnaissant le fait qu'il y a bien plus grand danger à lier qu'à brûler les vaisseaux." Continuant cette argumentation il dit : " Si l'aiguille vient à piquer une partie nerveuse, le nerf lui-même ou si par cette nouvelle et absurde méthode on a lié une veine il faut nécessairement qu'apparaisse une nouvelle inflammation donnant naissance à une convulsion à laquelle succède la mort. Bien plus les pincettes à l'aide desquelles il tire les vaisseaux sont aussi douloureuses que les fers à cautériser ".

En réponse Paré cite les travaux d'Hippocrate, Galien, Avicenne, Vésale. Jean de Vigo, donnant indications du Livre, Chapitre et Page, de ses citations et ajoute : " Vous devez avoir vos yeux fermés et votre raison émoussée, quand vous vous élevez contre une méthode aussi sûre. Je vous demande si, quand une veine est coupée transversalement et qu'elle s'est rétractée, votre conscience ne vous dit pas qu'il est préférable d'aller la pincer, l'attirer et la lier que de brûler tous les tissus qui l'entourent jusqu'à ce que vous ayez atteint la lumière du vaisseau. Chaque jour je constate le succès de la ligature après amputation et j'ai pour l'affirmer l'expérience et l'histoire de mes patients guéris."

Je terminerai cette courte étude par les observations suivantes d'Ambroise Paré :

" Le 16 juin 1552, en présence de Jean Lieband, docteur de la Faculté de Physique de Paris, Claude Viran, chirurgien diplômé, Mathurin, chirurgien de M. de Sourvray et moi-même, Jean Charbonel, maître barbier, chirurgien de Paris, pratiqua avec grande dextérité l'amputation de la jambe gauche d'une femme qui depuis 3 ans souffrait de douleurs atroces dues à une carie de la cheville du pied. Elle s'appelle Marie d'Hestel, épouse de Pierre Hervé, écuyer de la cuisine de la

duchesse d'Uzes, habitant à Paris, rue de Verbosis au signe de la tête de St Jean. Elle était âgée d'environ 23 ans. Charbonel amputa la jambe à environ 4 travers de doigts au-dessous du genou, il attira les veines avec un "bec de corbeau" puis les artères et les lia; à partir de ce moment, je jure devant Dieu que toute l'opération qui fut rapidement menée ne donna pas une écuelle de sang. Je priais Charbonel de laisser saigner plus, suivant le précepte d'Hippocrate, car il est bon pour les plaies en général et les ulcères invétérés de laisser couler le sang, en outre cela rend les parties moins sujettes à l'inflammation. Charbonel suivit la malade qui guérit dans l'espace de deux mois sans hémorrhagie secondaire et sans autre accident fâcheux."

Voici la dernière observation que je citerai, elle en vaut la peine : ...

" En 1536 Paré ampute un bras au niveau du coude pour une fracture compliquée de l'avant-bras. Le cas était désespéré; Paré désarticule, contrôle l'hémorrhagie, cautérise et draine. Il essaie toutes sortes de médecines pour empêcher l'inflammation de s'étendre à l'aisselle et au thorax et cependant des convulsions (en temps que complications) saisissent le malade, il s'en excuse disant : " elles eurent lieu non par la faute du malade ou la mienne, mais à cause de la mauvaise condition de la place où il était couché. C'était une grange, aux murs lézardés, ouverte de chaque côté, en plein milieu de l'hiver alors que la gelée et la neige faisaient rage. Il n'avait ni feu ni quoi que ce fut pour préserver sa vie ou atténuer les effets du froid de la place. Ses articulations étaient contractées, ses dents serrées, sa bouche et sa figure tordues de travers, quand plein de pitié pour lui, je le fis porter dans une étable voisine chauffée par le fumier des chevaux. Là le malade fut réchauffé à l'aide de deux réchauds et après avoir été oint d'un liniment anti-convulsif il fut enveloppé dans une chaude couverture et enterré jusqu'au cou dans du fumier chaud. Il y resta pendant trois jours et ne présenta pas d'autre inconvénient qu'une diarrhée pro-